

Travaux de la Chambre

M. Deans: Madame le Président, les choses suivent un cours fascinant en effet, mais suffit pour la tyrannie de la minorité. J'aimerais toutefois ajouter deux choses à ce sujet. Je trouve d'abord que les arguments du leader de l'opposition à la Chambre sont fondés. Mais plus important encore, je voudrais rappeler, au nom de mes collègues, que nous sommes prêts à étudier les questions que les députés ont soulevées jusqu'ici et pour lesquelles ils ont demandé l'accord unanime de la Chambre. Mais pour éviter de perdre du temps inutilement, une règle d'or en ce qui me concerne, je voudrais que le gouvernement ne présente pas immédiatement sa motion de clôture ou de répartition du temps, comme il l'appelle . . .

M. Nielsen: Nous voulons faire connaître nos idées.

M. Deans: Le député du Yukon dit qu'il veut faire connaître ses idées.

M. Nielsen: J'ai dit «nos idées».

M. Deans: Mille regrets, il veut faire connaître «nos idées».

Une voix: Leurs idées.

M. Deans: Au fait ce qu'il voudrait c'est que tout le monde soit au courant de ce que pensent ses députés. Si le gouvernement voulait ajourner pour le reste de la journée, je serais disposé, au nom de mes éminents collègues, à accepter que nos députés étudient les différents amendements avec les députés ministériels compétents—le ministre des Transports, peut-être, s'il connaît un peu le projet de loi—et les députés conservateurs compétents et qu'ils essaient d'en arriver à s'entendre tous et reviennent un autre jour pour discuter de la façon dont on pourrait s'y prendre.

J'aurais tendance à croire que le député du Yukon a raison de dire qu'un député doit pouvoir demander le consentement unanime de la Chambre pour proposer une motion. Il me semble par ailleurs qu'il y a d'autres questions importantes, comme le chômage et les solutions que le gouvernement compte y apporter, dont nous pourrions déterminer l'issue cet après-midi, demain ou la semaine prochaine. Si le leader parlementaire du gouvernement ou son remplaçant étaient disposés à mettre en délibération une autre motion pour pouvoir tenir des réunions ou ajourner jusqu'à 18 heures, puis revenir demain pour poursuivre les travaux normaux de cette journée, nous pourrions discuter de cette affaire et trouver une solution satisfaisante, rationnelle et raisonnable.

M. Evans: La journée de demain est réservée à l'opposition.

Mme le Président: Je tiens à rappeler quelques points à la Chambre. Je ne crois pas avoir jamais dit que l'on ne pouvait pas demander le consentement unanime pour le moment. J'ai dit tout simplement que les députés avaient entendu le président du Conseil privé déclarer qu'il ne donnerait pas le consentement unanime aux demandes portant dispense des avis pour certains de leurs amendements. Je n'ai jamais dit qu'il était antiréglementaire de demander le consentement unanime de la Chambre. Bien sûr que ce n'est pas antiréglementaire. La présidence s'en remet toujours à la Chambre et si celle-ci consent à l'unanimité à faire une légère entorse au Règlement, la présidence acceptera, cela va de soi.

Je me demande si, selon sa belle habitude, le député du Yukon ne citait pas mes propos à un moment où la Chambre est un peu nerveuse, où elle essaie de s'entendre et où la présidence fait preuve d'indulgence dans l'application du Règlement. Il ne faudrait pas en faire des précédents. Lorsque la

présidence décide, en raison de l'atmosphère qui règne à la Chambre, de permettre aux députés de discuter d'un certain nombre de sujets, même s'il faut appliquer le Règlement de façon élastique, il reste qu'il faut respecter la procédure normale, les usages de la Chambre. Lorsque cela se produit, la présidence doit rapidement obliger la Chambre à observer le Règlement au pied de la lettre. Je crois que la Chambre l'a généralement admis. Il est du devoir de la présidence, une fois que cette période est terminée, de rappeler à la Chambre que le Règlement existe toujours et qu'il faudra s'y conformer le plus étroitement possible.

Je crois qu'au cours de son argumentation, le député du Yukon m'a convaincue d'une chose. J'avais dit à la Chambre que, de toute évidence, le président du Conseil privé ne donnerait son consentement à aucune des demandes de l'opposition. Le député du Yukon a déclaré que la présidence devrait demander s'il y avait consentement unanime pour chacune des propositions formulées à la Chambre. Je crois bien être convaincue que le consentement unanime ne peut avoir une application générale, car il est évident qu'une ou deux motions pourraient être acceptées . . .

Des voix: Bravo!

Mme le Président: . . . et il est donc du devoir de la présidence de soumettre à la Chambre chacune des propositions afin que la Chambre puisse l'accepter ou la refuser selon son jugement.

Cela dit, je permettrai aux députés de demander le consentement unanime pour les diverses propositions qu'ils veulent soumettre à la Chambre.

M. Axworthy: Madame le Président, compte tenu de la décision que vous venez de rendre en vous fondant sur les règles et les précédents de la Chambre, je crois qu'il est important de signaler au leader à la Chambre et aux autres députés de l'opposition officielle que si leur véritable objectif est simplement de faciliter les travaux de la Chambre, comme ils l'affirment avec véhémence, alors ils s'y prennent bien mal. J'ai dit très clairement que s'ils sont vraiment sérieux quand ils veulent proposer des amendements qui viendront s'ajouter aux 70 ou 80 propositions d'amendements déjà inscrites au *Feuilleton*, je serai tout disposé, quand nous aurons établi l'attribution du temps au cours des deux prochains jours, à les rencontrer et à discuter pour décider des amendements qu'il conviendrait d'étudier.

M. Mazankowski: Vous ne parlez pas sérieusement.

M. Axworthy: Le député de Végréville recommence à s'agiter.

M. Mazankowski: Parce que vous ne parlez pas sérieusement.

M. Axworthy: Je suis parfaitement sérieux, et nous l'avons déjà prouvé puisque nous avons accepté certains amendements proposés par l'opposition. C'est la sincérité de nos vis-à-vis qui est douteuse. Tout ce que nous voyons, c'est leur intention de retarder davantage l'adoption du bill. Or, pour chaque nouvelle heure de retard, nous perdons un wagon-trémie à Trenton ou un emploi dans le secteur de la construction en Colombie-Britannique. Si c'est là l'intention et l'objectif de l'opposition, les députés devraient le dire sans détours.